

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 31 mars 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **7 avril 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers absents à la séance : 7

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : /

### **ETAIENT PRÉSENTS :**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN

### **ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Magali MAUREL (représentée par Bernard BERTHELIER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Jean-François BARRIER (représenté par Nathalie GARDES), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Michel COSNIER (représenté par Jean-Louis PRAX), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Philippe FABRE (représenté par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Vanessa BONNEFOY), Maxime MURATET (représenté par Nicole SOULENQ-COUSSAIN), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

### **ETAIENT ABSENT(E)S :**

Isabelle LANTUEJOUL, Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, David LOPEZ, Chloé MOLES, Julien VIDALINC

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2025\_059 : FINANCES / AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024** **Rapporteur : Monsieur Christian POULHES**

Conformément aux dispositions des instructions budgétaires et comptables M57 et M4, et dès lors que les Comptes Administratifs et de Gestion ont été approuvés, il est possible de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 du Budget Principal et des Budgets Annexes de l'Eau, de l'Assainissement, du Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés, du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), des Campings Communautaires, des Transports Urbains, de l'Aéroport et du Centre Aquatique de façon à permettre la reprise de ces différents résultats dans les Budgets Primitifs 2025.

Il est à noter que le Budget Annexe des Zones d'Activités Économiques créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est un budget dit « lotissement » pour lequel le résultat de fonctionnement doit obligatoirement être remis à zéro au terme de l'exercice via des opérations d'ordre. Le résultat généré par chaque zone apparaît ainsi uniquement dans la section d'investissement et il n'y a donc pas lieu pour ce budget de définir une affectation de son résultat.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de se prononcer immédiatement après l'examen desdits Comptes Administratifs et d'arrêter l'affectation des résultats des différents budgets susvisés.

A titre d'information, il convient de souligner que le résultat budgétaire consolidé de la CABA s'élève à 7 734 698,04 €. Les règles comptables n'imposent qu'une affectation obligatoire minimale assise uniquement sur le besoin de financement négatif de chaque budget. Le cumul des montants constatés à ce titre au sein du Budget Principal et des Budgets Annexes correspond à la somme de 421 082,36 €. Cependant, il est proposé d'affecter une somme totale de 2 700 000 €, soit très au-delà du minimum susdit en situation consolidée, ce choix permettant de renforcer le financement des dépenses d'investissement 2025.

La répartition détaillée des affectations, budget par budget, est développée dans le dispositif qui suit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à la majorité :

59 pour  
2 contre

- d'affecter les excédents de fonctionnement 2024 de la manière suivante :

*Budget Principal :*

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 500 000 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 1 605 983,54 €

*Budget Annexe de l'Eau :*

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 1 200 000 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 533 435,71 €

*Budget Annexe de l'Assainissement :*

Affectation au financement de la section d'investissement (R/1068) à hauteur de 1 000 000 €

Reprise en report à nouveau (R 002) de 715 901,49 €

*Budget Annexe du Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés :*

Reprise en report à nouveau (R 002) de 760 684,07 €

*Budget Annexe du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi :*

La clôture de ce budget a été actée dans la délibération n° DEL\_2024\_146 du 19 décembre 2024. Ainsi, il a été défini que l'affectation des résultats budgétaires de clôture serait reprise en report à nouveau du Budget Principal au R 002 pour 3 644,42 € et au R 001 pour 9 680,70 €

*Budget Annexe des Campings Communautaires :*

Reprise en report à nouveau (R 002) de 237 245,79 €

*Budget Annexe des Transports Urbains :*

Reprise en report à nouveau (R 002) de 423 404,69 €

*Budget Annexe de l'Aéroport :*

Reprise en report à nouveau (R 002) de 413 353,82 €

*Budget Annexe du Centre Aquatique :*  
Reprise en report à nouveau (R 002) de 341 044,51 €

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire,

Pierre MATHONIER.

Christian POULHES.